

MAIRIE de
PARON
89100



Conseil municipal

Réunion du
Jeudi 8 mars 2018 à
18 h 30

Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 Février 2018

Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Communications du maire

Fonction publique

01	Modification du tableau des effectifs au 09 mars 2018 et au 1 ^{er} avril 2018	Actes 4.1
02	Emplois contractuels – Création de 6 emplois non permanents d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire	Actes 4.2

Finances locales

03	Budget principal reprise anticipée de résultats de l'exercice 2017	Actes 7.1
04	Budget principal – budget primitif de l'exercice 2018	Actes 7.1
05	Fixation de l'enveloppe globale des subventions 2018 aux associations et aux clubs sportifs	Actes 7.5
06	Subvention exceptionnelle à l'association « Paron Football Club »	Actes 7.5
07	Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles pour l'année 2017-2018	Actes 7.1
08	Frais de représentation du Maire	Actes 7.1
09	Financement des bilans psychométriques nécessaire au fonctionnement du RASED	Actes 7.1
10	Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1 ^{er} janvier 2019	Actes 7.2
11	Accessibilité des bâtiments publics et de la voirie – Demande de subvention DETR et au titre du soutien à l'investissement des communes et de leur groupement (DSIL)	Actes 7.5
12	Modification des tarifs communaux	Actes 7.1

Domaines de compétences par thèmes

13	Modification du règlement de fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires	Actes 8.1
----	--	-----------